



**Qualiopi**  
processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie "Actions de formation"

## HABILITATION ÉLECTRIQUE B0-H0-H0V INITIALE EXÉCUTANT DE TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

### Informations générales

**Durée :**

1 jour de formation soit 7 heures.

**Participants :**

Maximum 12 participants.

**Publics :**

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens en zone de voisinage simple (ouvriers de chantier BTP, agents commerciaux, maçons, peintres, serruriers, agents de sécurité).

**Prérequis :**

Aucun prérequis n'est exigé sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue française.

**Moyens d'évaluation des prérequis :**

Néant.

**Intervenants :**

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.

**Accessibilité handicapé :**

Sur demande  
(Contact de notre référent Handicap).

**Délais d'accès :**

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

**Taux de réussite 2019 :**

100% de réussite au 1er passage.

**Méthodes et supports pédagogiques :**

Supports de cours et vidéo projecteur.  
Plateformes pédagogiques.  
Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510.

Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.  
Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

### Objectifs

**À l'issue de la formation, le participant sera capable :**

- d'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HT) et basse tension (BT).
- de transposer les règles exposées dans le cadre de son activité .
- de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non-électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (B0-H0-H0V).

### Contenu de la formation

**Durant cette journée sont abordés les thèmes suivants :**

- Cadre réglementaire
- Qu'est ce que l'électricité ?
- Les accidents électriques
- Les mesures de protections
- Les zones de travail
- Mise hors tension
- Matériel et équipement de protection
- Situation d'urgence.

### Moyens d'évaluation des acquis

**Contrôle des connaissances:**

Théorique et pratique suivant NFC 18-510



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



**CERER**

Organisme de Formation & CFA